

OCIM Metals & Mining rejoint l'Association suisse des métaux précieux (ASMP)

A propos d'OCIM

Fondé à Paris en 1961, le groupe OCIM est détenu et dirigé par la holding OCIM Finance. Fort de son activité historique de promoteur immobilier et de gestionnaire d'actifs, OCIM possède une longue expérience en matière de gestion de projets complexes et d'actifs tangibles.

OCIM se consacre désormais entièrement au secteur des métaux précieux, produisant et négociant de l'or et de l'argent, et s'approvisionnant en métaux stratégiques dits platinum grade, comme le platine, le palladium, et le rhodium.

OCIM exerce une double activité complémentaire de négociant et financier. En tant que négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, principalement par le biais de contrats de prépaiements à court terme.

OCIM exploite également deux usines de traitement au Pérou et produit de l'or responsable issu de minerais achetés auprès de mineurs artisanaux et à petite échelle.

OCIM dispose d'équipes basées à Paris, Genève et Lima.

OCIM Metals & Mining SA, la société genevoise du groupe OCIM, est désormais membre de l'Association suisse des métaux précieux (ASMP), qui réunit les acteurs de la filière suisse des métaux précieux autour d'exigences communes de conformité, de responsabilité et de transparence. La Suisse occupant une place centrale dans le commerce mondial de l'or, sa filière joue un rôle déterminant dans la définition des standards de sourcing responsable.

L'ASMP a historiquement rassemblé l'aval de la chaîne. OCIM y apporte le regard d'un opérateur intégré présent à la source. Le groupe exploite deux unités de traitement dans la région d'Arequipa, au Pérou, et son modèle vise à ce que chaque maillon, de l'extraction au raffinage, réponde aux exigences de conformité et de traçabilité attendues par les acheteurs institutionnels, tout en ouvrant aux mineurs partenaires l'accès à l'économie formelle. Cette complémentarité entre l'amont et l'aval sera au cœur de nos échanges.

OCIM opère déjà selon les standards que défend l'association : membre de la LBMA, application du guide de diligence raisonnable de l'OCDE, premier palier de la certification Swiss Better Gold obtenu et second en cours, traçabilité du minerai via la solution xTrace. Constituée sous droit suisse et assujettie à la LBA, OCIM Metals & Mining entend contribuer à la voix suisse sur le sourcing responsable, là où les attentes du marché se définissent et faire dialoguer son modèle amont avec les exigences de l'aval.



Contact

Emmanuel Delarue

Directeur Marketing & Communications

emmanuel.delarue@ocim.com

+33 1 49 53 90 30